

Intergénérationnel et familles recomposées à travers la littérature

Nous constatons tous que la famille subit actuellement une évolution notable ; des changements importants la bouleversent, son aspect en est profondément modifié. Certains évoquent même une « métamorphose », comme l'anthropologue Maurice Godelier.

Dans les familles contemporaines coexistent des parents, des beaux-parents, des frères et sœurs biologiques, des demi-frères et demi-sœurs et même des enfants qu'aucun lien biologique n'unit. On parle de familles divorcées, éclatées, recomposées, monoparentales, homoparentales...

Les lois de bioéthique de 2011 ont relancé les débats sur l'accouchement sous X, la gestation pour autrui (GPA), le don anonyme ou non des gamètes en fonction du droit légitime à la connaissance de ses origines.

La génétique rend possible une chose à laquelle nul n'aurait songé (pas même Aldous Huxley dans *Le Meilleur des Mondes*) : qu'un enfant doive la vie à trois femmes, - trois mères- ! Entre la mère biologique qui donne son ovocyte, la mère porteuse qui prête son utérus et la mère nourricière qui élève l'enfant, comment s'y retrouver ?

Certains se réjouissent de voir, au nom de la liberté, que la famille suit l'évolution des mœurs et espèrent que la France légalisera l'homoparentalité, à l'instar d'autres pays européens.

D'autres, marqués par quelques faits divers d'enfants déchirés lors de divorces, déplorent cette évolution et rendent l'éclatement de la famille traditionnelle responsable de tous les maux : problèmes psychologiques des enfants, absentéisme scolaire, violence et délinquance...

Bref, la famille traditionnelle, la famille nucléaire composée d'un homme et d'une femme mariés et de leurs enfants légitimes, tous frères et sœurs biologiques, est vue comme un modèle bientôt obsolète mais combien idéal et regretté.

Or, ce que je veux brièvement rappeler, c'est que cette famille, si elle semblait bien établie en Occident au 19^{ème} siècle et durant la première moitié du 20^{ème} siècle, n'a pas toujours existé, qu'elle n'est pas, qu'elle n'a jamais été, un modèle universel et immuable.

Mon intervention s'appuiera sur quelques repères historiques et surtout sur des exemples puisés dans la littérature dans la mesure où la fiction reflète la réalité.

La famille sous toutes les formes

Sans m'y étendre, je voudrais rappeler que les sociétés anciennes et traditionnelles ont connu d'autres types de familles. Des ethnologues comme Claude Lévi-Strauss dans son célèbre essai *Tristes Tropiques* l'ont bien montré : les sociétés dites primitives organisaient à leur manière l'éducation des enfants. Hommes et femmes vivent dans des maisons séparées selon leur sexe ; les enfants ne sont pas élevés par les parents biologiques tandis que les oncles et tantes ont particulièrement d'importance, l'oncle maternel jouant le rôle de père nourricier.

Dans de nombreuses sociétés, la polygamie est la règle et certains pères rendent visite à leurs épouses en leur demandant parfois le nombre et le nom des enfants qu'ils ont conçus avec elle, tandis que dans d'autres familles polygames, tous cohabitent, le mari et ses différentes épouses et élèvent ensemble les enfants.

Catherine Clément, dans son autobiographie *Mémoire* explique que lorsqu'elle vivait en Afrique en tant qu'épouse d'ambassadeur, elle enseignait le structuralisme et la psychanalyse et eut l'occasion de recueillir le témoignage suivant : « un de mes amis Dogons sut seulement à douze ans quelle était sa mère biologique parmi les trois épouses de son père. Les trois étaient sa mère ».

Dans quelques sociétés traditionnelles, c'est le matriarcat- ou une forme proche- qui domine et nous sommes en présence de mères élevant plus ou moins seules des enfants, nés de plusieurs pères, qui ignorent très souvent qui est leur père biologique parmi les hommes de la tribu. On le constate notamment dans les familles de Roms.

A propos des remariages et des conséquences sur les enfants, prenons un premier exemple historique puis littéraire. Dans la Rome antique, les empereurs, qui se mariaient plusieurs fois, avaient différents enfants, ainsi que des beaux-enfants par leurs épouses ; ils choisissaient parfois pour leur succéder un fils adoptif avec lequel ils n'avaient pas de liens biologiques ou un lien assez éloigné. Nous lisons dans *Britannicus* de Racine qu'Agrippine, l'épouse de l'empereur Claude, avait intrigué pour éliminer du pouvoir Britannicus, fils de son mari et de sa première femme Messaline, pour pousser sur le trône son propre fils, né d'une précédente union : Néron. Celui-ci l'en « récompensera » plus tard, comme l'on sait, en la faisant assassiner, bon moyen pour se débarrasser d'une mère abusive.

Vous me direz que les empereurs romains étaient connus pour la décadence de leurs mœurs, s'il faut en croire les historiens romains, comme Tite-Live et Suétone.

Cruels mariages et remariages, le sort des enfants

Passons à une époque plus proche de la nôtre : le 17^{ème} siècle, période du classicisme associée à l'idée d'Ordre, aussi bien en architecture qu'en politique.

Que voyons-nous ? Des remariages nombreux et des enfants issus de plusieurs lits, selon l'expression consacrée, contraints de cohabiter ensemble et de supporter leur belle-mère (ou plus rarement leur beau-père).

Il n'est pas inutile de rappeler que ces remariages n'étaient pas la conséquence de divorces, impossibles à l'époque, mais de veuvages nombreux. C'était alors la femme qui décédait souvent la première, encore jeune, lors d'un accouchement ou des suites de couches. L'époux, veuf, se sentait incapable (son éducation ne l'y ayant aucunement préparé) de s'occuper de ses jeunes enfants et se remariait bien vite avec une femme plus jeune qui n'avait parfois que peu d'années d'écart avec l'aîné des enfants de son mari et n'allait pas tarder elle-même à enfanter.

Dans les pièces de Molière, ce cas de figure est sans cesse présenté.

Parfois, comme dans *Tartuffe* où la jeune belle-mère Elmire est bienveillante et prête à défendre les intérêts de ses beaux-enfants Damis et Marianne face à un père aveuglé par sa « passion » pour le parasite, hypocrite dévot.

Parfois, plus souvent, on voit des enfants souffrir du remariage de leur père, soit parce que, ne songeant égoïstement qu'à son bonheur, comme Harpagon dans *L'Avare*, il sacrifie les intérêts de sa progéniture aux siens propres (il envisage d'épouser la jeune fille dont son fils est amoureux), soit parce que la belle-mère, comme dans *Le Malade Imaginaire*, n'éprouve de sentiments maternels qu'envers ses propres enfants et souhaite se débarrasser au plus vite des enfants du premier lit.

Contrairement à Agrippine, les mœurs étant plus policées, elle n'envisage pas l'assassinat, n'utilise pas le poison mais elle fait tout pour influencer son mari et le convaincre d'envoyer ses filles Angélique et Louise au couvent pour lequel la dot à verser est moins élevée que celle nécessaire pour marier ces jeunes filles.

Ce cas ne se rencontre pas que dans les pièces de théâtre ! Prenons un personnage, qui appartient toutefois au monde des Lettres : Madame de Sévigné. Celle-ci écrit à sa fille bien aimée, Madame de Grignan, pour la consoler et la rassurer à la suite de la fugue de sa belle-fille partie demander protection à son tuteur. En effet, la jeune fille, Mademoiselle d'Alerac s'était enfuie pour se plaindre, convaincue que son père et sa jeune belle-mère faisaient échouer tous les mariages pour la contraindre à entrer au couvent, comme cela s'était déjà produit avec sa sœur aînée. Elle n'avait sans doute pas tort car son père, le

Comte de Grignan, accablé de dettes, se servait de la dot de sa troisième épouse, la fille de Madame de Sévigné, pour régler les plus pressantes.

Les contes de Perrault ont immortalisé la figure de la belle-mère : de la marâtre. Ainsi, dans *Blanche-Neige*, dans *Cendrillon* et plusieurs autres récits, le père, trop faible, laisse sa seconde femme persécuter la petite fille née d'une précédente union. Mais le conte fait de la marâtre une sorcière et le dénouement permet de punir la cruelle et d'assurer le bonheur à l'enfant victime. C'est ainsi que « marâtre », qui ne signifiait en ancien français, pendant longtemps, que « seconde épouse du père », va prendre un sens si péjoratif à force d'être accompagné des adjectifs « mauvaise », « injuste », qu'il sera remplacé par le terme de « belle-mère ».

Au 19^{ème} siècle, la littérature pour enfants est dominée par la Comtesse de Ségur qui va réactualiser le personnage de la marâtre. Sa créature la plus populaire, la jeune Sophie, est élevée par une mère sévère, Madame de Réan, dont le mari brille par son absence. On la retrouve dans l'épisode suivant après la mort de sa mère, le remariage, puis le décès de son père, livrée à un véritable bourreau en la personne de Madame Fichini, femme inculte et cruelle maniant le fouet et cherchant par tous les moyens à se débarrasser de la pauvre enfant.

Examinons pour terminer les relations entre les parents et les enfants dans les familles du passé. Les nobles et les riches bourgeois ne s'occupaient pas directement de leurs enfants, qui étaient confiés à une nourrice, qui était attachée au domicile ou les élevait parfois chez elle, à la campagne, ce qui éloignait donc le jeune enfant pour au moins deux années de ses parents qu'il ne voyait que très occasionnellement. Les enfants mouraient très nombreux en bas âge et il n'était pas sage de trop s'attacher aux nourrissons.

C'est ainsi que Montaigne, s'il écrit une lettre pour consoler son épouse de la mort d'un de leurs nouveau-nés, ne se montre pas très précis dans les *Essais* sur le nombre des enfants qu'il a perdu : « deux ou trois, en nourrice ».

Les enfants, une fois sevrés, revenaient dans leur famille, avant d'être éventuellement envoyés en internat ou au couvent. Pendant cette période, ils étaient amenés à leurs parents quelques instants par jour pour faire la révérence, réciter un poème ou dire un compliment.

Nous voyons, dans la pièce de Shakespeare, la jeune Juliette se confier plus aisément à sa nourrice, qui l'a nourrie de son lait, qu'à sa mère, Lady Capulet, une mère froide qui ne fait, comme son mari, que rappeler la loi.

Comme l'on sait, les mariages étaient très généralement arrangés ; les filles n'avaient qu'à se soumettre. Il pouvait avoir été décidé, dès leur âge le plus tendre, et même quasiment à la naissance, qu'elles seraient destinées au couvent puisque, comme nous l'avons dit, la dot était moins élevée et qu'il n'était pas possible pour une famille noble souvent désargentée de doter correctement toutes les filles.

Madame de Sévigné, encore elle, femme sensible, rend visite à sa petite-fille Blanche, laissée dès l'âge de cinq ans dans un couvent de la Visitation à Aubenas et que sa propre mère ne vient jamais voir. La grand-mère est bien la seule à plaindre le sort de l'enfant.

A la recherche de la famille modèle

Rousseau est à l'origine d'une véritable révolution quand, dans son essai *L'Emile ou de l'Education*, il critique les méthodes éducatives en vigueur, recommandant la douceur et la tendresse aux parents pour leur progéniture. L'époque romantique suivra ses conseils et l'on verra des mères de classe aisée allaiter elle-même leurs enfants et s'intéresser à leur développement.

On se souvient sans doute que les qualités de pédagogue du philosophe genevois ne l'empêchèrent pas d'abandonner successivement ses cinq enfants à l'assistance publique,

lui qui, orphelin d'une mère morte en couches, avait cherché dans ses compagnes l'image d'une femme maternelle, protectrice et bienveillante. Ses arguments pour se justifier sont connus : écrivain pauvre, il se sentait incapable d'élever correctement des enfants naturels (puisqu'il n'avait pas épousé sa compagne de très modeste condition) et préférait savoir qu'on leur apprendrait un bon métier manuel.

C'est au 19^{ème} siècle que va triompher le modèle de la famille nucléaire réduite au couple parental et à ses enfants, moins nombreux (le malthusianisme produisant ses fruits) et plus résistants grâce aux progrès de la science qui vivait son Âge d'Or. Pour autant, la littérature réaliste, miroir de la société, ne donne pas toujours de la famille une image idéale. Si Homais, le pharmacien scientifique de *Madame Bovary* élève « en bon père de famille » avec sa femme ses quatre enfants, nous trouvons des mères indifférentes comme Emma. D'autres œuvres révèlent des beaux-pères violents, comme celui de David Copperfield dans le roman de Dickens, des pères indignes chez Zola, alcooliques ou incestueux, des mères sadiques comme Folcoche, pourtant véritable mère biologique dans *Vipère au poing* et non belle-mère.

Et même si nous prenons une famille aimante, comme celle du jeune Marcel dans *La Recherche du Temps Perdu*, peut-on parler d'un idéal ? N'y a-t-il pas là encore déséquilibre entre le père qui renonce à séparer l'enfant sensible de sa mère et la mère, dont l'affection protectrice se trouve augmentée et doublée par la tendresse de la grand-mère ?

Pour corriger ce tableau très globalement négatif, rappelons que les individus élevés dans des familles non idéales ont pu se développer et connaître parfois un destin éclatant. Il est permis d'évoquer ici le concept de résilience popularisé par Boris Cyrulnik. Ainsi, Baudelaire et Sartre, qui tout deux avaient très mal supporté le remariage de leur mère et détesté cordialement leur beau-père sont devenus de grands écrivains.

Finalement, la famille parfaite a rarement existé. Certes, celle dont nous avons la nostalgie et qui n'est plus majoritaire aujourd'hui, a été le modèle en cours aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Mais force est de constater qu'elle se métamorphose rapidement suivant l'évolution de la société.

A ses membres d'inventer de nouveaux liens et relations avec deux objectifs essentiels : garantir la liberté des individus et protéger à tout prix l'enfant.

Odile XIBAUT-DOLISI

Professeure agrégée de Lettres modernes

NB : Cet exposé a été présenté le 17 mars 2012 au congrès de l'AFFDU - Association des Femmes Françaises Diplômées de l'Université.

Depuis, la loi sur le mariage pour tous a été votée en février dernier. L'issue ne fait que renforcer ma conclusion dans la mesure où la famille, en France comme dans d'autres pays, est appelée à adopter des modèles de plus en plus diversifiés.

**Lettre n°60
1e trim. 2013
Ref . : Famille**